

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 22 (1871)

Artikel: Quelques idées sur l'éducation des filles
Autor: Pauchard, Ol.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES IDÉES

SUR

L'ÉDUCATION DES FILLES

par OL. PAUCHARD

« Il est constant que la mauvaise éducation des
» femmes fait plus de mal que celle des hommes,
» puisque les désordres des hommes viennent sou-
» vent de la mauvaise éducation qu'ils ont reçue de
» leurs mères. »

FÉNELON.

L'année dernière, à pareille époque, (1) un collègue honorable que la voix de la patrie a appelé à de plus hautes destinées, entretenait notre jeunesse des bienfaits de l'instruction en général et proclamait dans ses ingénieux aperçus sur les temps préhistoriques, la marche constante du progrès à travers les âges.

Mais ce progrès général dont la marche ascensionnelle est constatée par l'histoire et par le degré de culture des peuples civilisés, justifie-t-il l'indifférence qui, à l'endroit de l'école, semble dominer certaine classe de la société et telle personne dont la position sociale permettrait d'exercer une influence salubre sur le développement intellectuel et moral de notre jeunesse ? Nous ne le pensons pas. Coupable est l'homme qui se drape dans une indifférence superbe, en matière scolaire surtout, lorsqu'il sent que son concours peut être utile à ses concitoyens.

Encouragé par quelques collègues et par votre bienveil-

(1) Ce travail date du 8 août 1870.

lante attention, nous venons aborder aujourd'hui un côté de cette question complexe de l'éducation publique, et vous présenter *quelques idées sur l'éducation des filles*, c'est-à-dire sur l'une des questions capitales et à l'ordre du jour dans notre pays, aussitôt que les orages seront dissipés à l'horizon politique.

On trouvera tout naturel qu'un homme d'école apporte à la Société d'Emulation, son tribut d'idées sur une importante question pédagogique, même en un moment où les préoccupations des esprits se reportent tout entières sur des actualités d'un ordre tout différent.

Il ne suffit point de proclamer que l'humanité en général se civilise de plus en plus ; il faut encore que tous les individus en particulier jouissent de l'éducation à laquelle ils ont droit.

Cette condition se trouve-t-elle réalisée partout ? Se trouve-t-elle même réalisée quelque part ? Non, l'instruction est en général le privilège de l'homme. La femme semble avoir été généralement condamnée à l'ignorance, comme une créature d'un ordre inférieur.

D'où vient cette inégalité de culture intellectuelle entre les deux moitiés de l'espèce humaine ? C'est que cette idée, si naturelle et si juste, qu'il faut instruire les jeunes filles, n'a pas encore fait son chemin partout. C'est que cette instruction secondaire de la femme est une superfluité selon les uns, un péril selon d'autres.

S'il y a tant à faire encore dans les pays où l'enseignement secondaire des jeunes personnes a commencé à se réaliser, que doit-il en être là où cette idée est encore incomprise ou même méconnue et refoulée ?

Mais les idées ne marchent pas aussi vite que les faits ; elles ont les siècles pour elles.

D'où vient aussi qu'un si petit nombre d'hommes réussissent dans leurs études ? qu'un si grand nombre de familles aisées ne songent point à donner à leurs enfants une instruction secondaire suffisante, complète ? Quelle est la cause de ce

peu d'empressement des parents à faire fréquenter l'école primaire par leurs enfants ? Quelle est surtout la raison de ce manque d'éducation domestique, de cette absence de développement intellectuel chez l'enfant en général, et qui fait que celui qui n'a fréquenté que l'école primaire oublie de 15 à 20 ans ce qu'il a péniblement appris de 7 à 15 ?

C'est que l'on a trop longtemps oublié que c'est par l'éducation de la femme qu'il faut commencer celle de l'homme. C'est que le temps, l'usage, les préjugés, la loi même ont consacré une inégalité choquante et injuste entre l'instruction de l'homme et celle de la femme, une anomalie qu'il faut faire disparaître dans l'intérêt de la famille, de l'Etat, de la société.

Il existe donc, avouons-le, une lacune regrettable dans l'éducation publique. C'est à ce point de vue que nous avons cru devoir nous placer quand nous avons choisi ce sujet.

La mère est, en effet, la première institutrice de sa famille. C'est elle qui doit développer peu à peu l'intelligence de son enfant. C'est sur elle que repose l'éducation domestique; c'est d'elle que dépendent souvent les succès des jeunes gens dans leurs études comme dans la conduite de la vie. C'est elle encore qui exerce une influence généreuse et toute puissante sur les caractères. Voilà ce que nous dit la raison et ce que vient confirmer l'histoire de l'éducation, particulièrement la biographie des hommes célèbres.

« Les femmes, dit un éminent publiciste contemporain, les femmes portent l'avenir des sociétés dans leur sein; jamais il n'y aura de progrès rapides et réels que ceux qui leur sont dûs. L'amélioration du sort des classes populaires et leur moralisation se lient étroitement à l'amélioration de l'instruction des femmes; l'une ne sera possible qu'après que l'autre aura été réalisée.... Aux mères de famille plus qu'aux lois il appartient d'exercer une salubre influence sur les mœurs du peuple et les progrès de la raison humaine. »

Si les femmes recevaient une autre éducation, l'intelligence humaine s'accroîtrait en général dans un siècle plus qu'elle ne l'a fait pendant le cours de toutes les générations passées.

La tâche de celui qui jouit des bienfaits de l'instruction est donc non seulement de signaler une lacune regrettable dans l'éducation publique, mais aussi, mais surtout de chercher les moyens de réparer promptement une injustice. Remarquons que l'homme généralement aime mieux avoir appris que de savoir qu'il a encore à apprendre, et qu'il approuve ainsi fréquemment ce qui existe pour s'éviter la peine de chercher mieux.

Il semble, au premier coup d'œil, que l'instruction des femmes doive peu intéresser l'administration, puisque ce ne sont pas elles qui fournissent des guerriers ou des magistrats, des artistes ou des laboureurs. Cependant, lorsqu'on réfléchit que dans nos mœurs, les femmes ont sur les hommes l'ascendant le plus décidé, et que par conséquent elles ont sur les choses et sur les événements l'influence la plus marquée; lorsqu'on songe à tout cela, il est aisé de se convaincre que l'éducation des femmes ne saurait être pour les administrations des Etats une chose indifférente.

Lorsqu'une instruction solide aura mis les femmes en état de soigner l'éducation des enfants au-delà des premières années, elles développeront l'intelligence mieux qu'on ne le fait actuellement, puisqu'avec le sentiment, elles ranimeront la vie morale. Une culture d'esprit plus judicieuse, plus rationnelle, plus digne d'un être immortel, ferait éclore chez les femmes une variété de dons qu'on ne leur soupçonne guère, dit une femme distinguée, et donnerait aux intelligences calmes et sérieuses la part de développement qui leur est si injustement refusée (1).

« Les occupations des femmes ne sont guère moins importantes au public que celles des hommes, s'écrie Fénelon, » puisqu'elles ont une maison à régler, un mari à rendre heureux, des enfants à élever. »

« Elever un homme, fait observer judicieusement Laboulaye, c'est former un individu qui ne laisse rien après lui; élever une femme, c'est former la génération à venir. »

(1) M^{me} Necker de Saussure.

Si aujourd'hui on n'affirme plus que l'instruction est dangereuse, que la femme n'a pas besoin de culture, ou oublie pourtant encore trop qu'une culture élémentaire n'est point suffisante et qu'il faut rendre la première institutrice à même de développer chez l'enfant la faculté de penser. C'est ce qui ne se fait point et voilà la cause de l'insuffisance de l'école primaire.

« Notre siècle est aussi exigeant qu'il est éclairé; tout s'avance, tout se perfectionne; mais dans ce mouvement général du progrès, il n'y a que la condition de la compagne de l'homme qui semble demeurer inaperçue et comme oubliée. Les hommes qu'on pourrait peut-être accuser avec quelque raison d'ingratitude et d'égoïsme, sous un certain rapport ont bien su pour eux élever des collèges, fonder des académies, ouvrir des écoles célèbres où tous les trésors de la science humaine leur sont largement distribués. Ces mêmes hommes, qu'ont-ils fait pour l'éducation de la femme? Où trouver aujourd'hui dans le sein même des villes les plus populeuses, des institutions à la hauteur de notre époque, dans lesquelles les jeunes demoiselles puissent recevoir toute l'instruction dont elles ont besoin et l'éducation que réclame impérieusement les circonstances et la dignité de leurs destinées dans l'ordre social. » (1)

On sait quel fut le sort de la femme dans la société antique et païenne. Quelle n'eût pas été son influence sur la société féodale, sur la chevalerie, si elle avait reçu une culture intellectuelle convenable! Affranchie par le christianisme, rétablie dans la plupart de ses droits par la révolution de 1789, elle attend cependant aujourd'hui encore les conséquences pratiques du droit à l'instruction. Loin de nous, certes, les femmes savantes et les précieuses ridicules de Molière, loin de nous la femme émancipée, la *citoyenne* de quelques publicistes contemporains; ce qu'il faut à notre temps, c'est la femme instruite de tout ce qu'elle doit savoir pour élever à son tour sagement sa famille et la gouverner par l'autorité morale.

(1) M^e Borde.

« L'ignorante est privée, non pas seulement des ressources de l'esprit qui facilitent et ornent la vie, mais de cette lumière de l'intelligence qui permet à la volonté de choisir en connaissance de cause la route sûre entre les écueils. Elle est esclave des préjugés; elle est étrangère aux ressources de la réflexion comme aux délicatesses du cœur. Faite pour être la compagne de l'homme, elle reste sa servante, et sa part dans la famille ne garde pas l'importance providentielle qui lui appartient. » (Théry)

L'ignorance de la jeune fille a pour elle-même et plus tard pour sa famille, des conséquences qui frappent tellement nos regards que nous n'y prenons pas garde. L'habitude de voir une chose nous rend souvent indifférent. « Il faut considérer, dit Fénelon, outre le bien que font les femmes quand elles sont bien instruites, le mal qu'elles causent dans le monde quand elles manquent d'une éducation qui leur inspire la vertu. Il est constant que la mauvaise éducation des femmes fait plus de mal que celle des hommes, puisque les désordres des hommes viennent souvent de la mauvaise éducation qu'ils ont reçue de leurs mères et des passions que d'autres femmes leur ont inspirées dans un âge plus avancé. »

Quelle serait donc la cause de cette mauvaise éducation domestique, de l'absence de vie de famille, si ce n'est l'insuffisance de l'instruction de la mère, son incapacité de faire du foyer domestique, le centre des occupations et des récréations communes ?

L'envahissement par les hommes des professions réservées aux femmes est une autre conséquence de l'infériorité dans laquelle on laisse végéter le sexe faible.

Quel serait le remède à cet état de choses ? On l'a dit assez haut ces derniers temps et tout récemment encore au congrès des instituteurs réuni à Neuchâtel, à la veille du jour où la patrie menacée appelait ses défenseurs sous les drapeaux. Un écrivain bien connu a marqué son rapide passage au ministère de l'instruction publique d'un grand pays voisin, par la création de l'enseignement secondaire professionnel des femmes.

« Instruire les filles, c'est ouvrir une école au sein de chaque famille, et dès que les femmes posséderont l'instruction nécessaire : l'ordre par la comptabilité, la prévoyance par l'épargne, la santé par la propreté règneront dans tous les ménages ; l'aisance de la famille stimulera puissamment le progrès de l'industrie. »

Instruite, la jeune fille pourra occuper toutes les positions en rapport avec le caractère et le tempérament de son sexe. Outre les occupations généralement octroyées à la femme, la jeune fille cultivée connaîtra aussi bien que l'homme celles de comptable, de buraliste, de télégraphiste, de médecin, d'instituteur, de gouvernante à l'étranger, etc.

Alors, les jeunes personnes, non destinées à devenir mères de famille seront plus dignes de la mission de dévouement, d'influence morale et intellectuelle, qu'elles auront à réaliser dans la société.

Alors aussi la famille et la société verront s'élever en même temps leur niveau intellectuel et moral, par conséquent aussi leur bien-être solidaire.

L'enfant devenu homme sera ce qu'il a été sur les genoux de sa mère. Personne n'est plus capable pour inspirer à l'enfant le goût du travail que la direction d'une bonne mère instruite. Lorsque l'Etat aura donc, par l'instruction secondaire, comblé cette lacune, on ne constatera plus cet envahissement par l'homme fort des professions qui devraient être réservées au sexe faible.

Comment une femme s'acquittera-t-elle de ses obligations, s'il lui est même défendu de les apprendre ? On a vu l'immense influence de la femme dans la vie ; on a rappelé plus haut ses devoirs comme mère de famille et membre de la société. Or, à tout devoir correspond un droit. La femme a donc droit à une instruction complète que l'école primaire est incapable de lui donner.

« Ou la femme n'est pas faite pour être la compagne de l'homme, ou c'est une contradiction inique et absurde de lui interdire les connaissances qui lui permettent d'entrer en commerce spirituel avec celui dont elle doit partager la des-

tinée, comprendre au moins les travaux, ressentir les luttes et les souffrances pour les soulager. Laissons-la donc cultiver son esprit et son âme par toutes sortes de belles connaissances et de nobles études, pourvu que soit inviolablement gardée la loi suprême de son sexe : la pudeur qui fait la grâce. » (Victor Cousin).

Les filles ont donc le même droit que les garçons à l'instruction. Il importe de reconnaître ce droit en créant sans retard l'enseignement secondaire des filles dans tous les centres populeux qui en sont encore dépourvus.

L'instruction des jeunes personnes doit être sérieuse et basée sur les devoirs de la femme. Celle-ci est l'égale de l'homme à plusieurs points de vue. Le préjugé seul lui ferme des carrières qu'elle est capable de fournir.

Quant à la tendance de cet enseignement secondaire, elle doit être en raison même de l'influence exercée par la femme dans la vie publique, elle doit être professionnelle, sociale et nationale; et cela surtout dans un pays républicain où la femme est censée exercer une plus grande action sur les intérêts généraux que dans les Etats monarchiques.

Les communautés religieuses peuvent-elles donner l'enseignement secondaire réclamé ? Voici ce que répond un homme dont personne n'oserait suspecter les sentiments religieux et qui fait autorité en cette grave et délicate matière :

« Au couvent, dit Fénelon, la jeune fille entendra parler du monde comme d'une espèce d'enchantement, et rien ne fait une plus pernicieuse impression que cette image trompeuse du siècle, qu'on regarde de loin avec admiration, et qui en exagère tous les plaisirs sans en montrer les mécomptes et les amertumes. Le monde n'éblouit jamais tant que quand on le voit de loin, sans l'avoir jamais vu de près, et sans être prévenu contre sa séduction....

... » Une jeune fille y croit dans une profonde ignorance du siècle ; si cette fille sort du couvent et passe à un certain âge dans la maison paternelle, où le monde aborde, rien n'est plus à craindre que cette surprise et ce grand ébranlement d'une imagination vive. »

Une institution privée, soumise à aucun contrôle officiel et dont la tendance serait de limiter le développement de l'intelligence, d'effacer le jugement, d'inculquer des opinions surannées et anti-nationales ne saurait ni convenir aux familles, ni rassurer l'Etat, qui a le droit et le devoir de surveiller efficacement ses institutions scolaires et de les favoriser de ses largesses.

L'internat en général, entraîne avec lui un système d'éducation peu en rapport avec nos mœurs et nos institutions démocratiques. Cette vie claustrale, qui le plus souvent fausse les caractères au lieu de les tremper vigoureusement, est condamnée par les pédagogues les plus éminents. Et d'ailleurs, trop souvent les parents ont eu l'occasion de s'apercevoir que leurs enfants avaient, en quelque sorte, perdu leur temps au pensionnat.

« Le temps que l'on prend à nos filles, dit le célèbre agronome Joigneaux, pour leur apprendre à faire des révérences, des fonds de bonnet en broderie, et toutes sortes d'autres petits talents qui ne sont point indispensables, on le dépensera en connaissances plus solides. L'enseignement sérieux devra avoir tôt ou tard le pas sur l'enseignement des futilités. »

Et par là nous n'entendons pas priver nos jeunes filles de l'agrément des arts, de la culture du beau ; mais simplement subordonner l'agréable à l'utile.

- « Ce sont les arts qui font le charme de la vie,
- » Et par eux une femme est toujours embellie.
- » Votre sexe avec nous peut bien les partager,
- » Rien d'aimable ne doit lui rester étranger.
- » Il est doux de trouver dans une épouse chère
- » Des arts consolateurs qui sachent nous distraire,
- » De pouvoir, sans quitter son modeste séjour,
- » Se reposer le soir des fatigues du jour.
- » Ayez donc des talents ; mais il est nécessaire
- » Qu'on en fasse un plaisir, et non pas une affaire.
- » Chacun veut aujourd'hui briller, voilà le mal !
- » Ce vice est parmi nous devenu général ;

- » Il est dans tous les rangs. Le marchand le plus mince
- » Elève ses enfants comme des fils de prince ;
- » Sa fille, qu'en tous lieux il se plaît à vanter
- » N'entend rien au ménage et ne sait pas compter ;
- » En revanche elle fait des vers, de la musique,
- » Et l'on trouve un piano.... dans l'arrière boutique. »

(*L'Education ou les Deux cousins*, par Bonjour, acte 1^{er}, scène X).

L'important dans l'éducation d'une jeune fille, c'est d'étendre ses vues, d'agrandir ses idées, d'élever son esprit, de fortifier son jugement, d'en faire une femme simple, modeste, vertueuse, et de lui donner enfin ce tact qui devient la sauvegarde et le charme de la vertu.

Mais les jeunes filles en sauront toujours assez pour diriger un ménage, diront peut-être quelques mères qui voient avec déplaisir que leur fille va devenir plus cultivée qu'elles. Et d'abord, cela n'est point prouvé ; puis l'instruction donne la prudence ; la prévoyance amène l'économie. Or, la femme qui manque d'économie, fût-elle d'ailleurs un ange de vertu, dit Théry, est un fléau pour une famille.

De plus, la nature ne pousse pas toutes les femmes exclusivement aux soins du ménage ; toutes ne sont pas non plus appelées à devenir mères de famille. Gardons-nous de contrarier la nature et donnons à chacune les facilités de développer ses talents et ses facultés pour pouvoir se choisir une carrière qui sera la seule sauvegarde des bonnes mœurs.

Est-il nécessaire d'ajouter que chaque fille que l'on instruit devient, aussitôt qu'elle est mère, l'institutrice de ses enfants ? L'instruction d'un père de famille ne profite souvent qu'à lui seul ; celle de la mère, au contraire, est toujours reproduite dans la personne de ses enfants.

Nous concluons donc avec un écrivain du dix-huitième siècle, qu'il est nécessaire que les femmes partagent l'instruction donnée aux hommes, d'abord pour qu'elles puissent surveiller celle de leurs enfants, puis parce que le défaut d'instruction des femmes introduit dans les familles une iné-

galité contraire à leur bonheur ; ensuite par ce que c'est un moyen de faire conserver aux hommes les connaissances qu'ils ont acquises dans leur jeunesse ; et enfin parce que les femmes ont le même droit que les hommes à l'instruction publique.

Comment donner cette éducation secondaire à la jeune fille ? Que doit-elle apprendre pour la maison et pour la famille ? Où cette culture doit-elle commencer ? Où doit-elle s'arrêter ?

Impossible d'examiner ces questions dans les limites qui sont assignées à notre travail.

Il est d'ailleurs plus que temps de nous arrêter ; déjà, on s'est demandé sans doute : la ville de Porrentruy a-t-elle fait tout ce qu'elle peut et tout ce qu'elle doit faire au point de vue de l'école ? L'éducation des jeunes filles en particulier est-elle complète ? Est-elle même à la hauteur de ce qui existe dans d'autres centres de population du Jura ? Est-elle digne de l'Athènes jurassienne ? Y a-t-il impossibilité de faire plus et mieux ?

Un avenir prochain se chargera sans doute de répondre à ces questions capitales (1).

Porrentruy, 8 août 1870.

(1) Nos vœux n'ont pas tardé à se réaliser. Le 31 mars 1872, la municipalité de Porrentruy a voté, à l'unanimité moins une voix, le principe de la création d'une école secondaire de filles.

Espérons que cet exemple entraînera d'autres centres de population qui semblent hésiter encore.



l'esprit d'utilité publique, qui a devancé à la Montagne la formation d'une section de la Société jurassienne d'émulation.

Un autre fait non moins réjouissant, c'est la reconstitution de la section delémontaine, sous la présidence de M. Quiquerez, que tout le Jura honore. Ses collègues ne voudront pas manquer de le seconder dans ses efforts.

D'un autre côté, si nous parcourons notre effectif général, nous avons des pertes douloureuses à enregistrer, parmi lesquelles je ne citerai que celles de deux anciens magistrats de Porrentruy, MM. Choffat et Braichet, puis de MM. Paul Chopard et Henri Jaquet à St-Imier.

M. Choffat surtout, qui pendant de longues années a fait partie du bureau de la Société, est regretté vivement par tous les hommes qui restent fidèles à la devise de la Société : cultiver la science, la collégialité, l'amitié, les sentiments d'utilité publique et de patriotisme éclairé, pour travailler ensemble à la prospérité et à la gloire de notre petite patrie jurassienne.

Je vais maintenant faire, dans l'ordre accoutumé, l'énumération de vos travaux.

Histoire

Le premier nom à citer dans ce chapitre est toujours celui de M. Quiquerez, cet infatigable chercheur. Il fait pour l'histoire de notre pays, ce que Thurmann a fait pour la géologie du Jura. Il l'élucide et la vulgarise. Sans compter les nombreuses notices qu'il fait parvenir chaque année aux différentes sociétés nationales et étrangères dont il est membre, et qui s'empressent de les publier dans leurs mémoires, M. Quiquerez a présenté cette année plusieurs travaux à la section de Delémont, qu'il préside, et à celle de Porrentruy, dont il est un des membres les plus actifs. Le plus considérable, actuellement en voie d'impression, est intitulé : *Monuments de l'ancien Evêché de Bâle. — Ville et château de Porrentruy*. Cet ouvrage se divise en deux parties distinctes, l'une historique, l'autre descriptive. La première commence